

1 - Constats, enjeux et objectifs

Les constats

La route départementale D219 se présente comme la porte d'entrée de Saint-Morillon. Pensée pour la circulation routière, les déplacements cyclables et piétons à ses abords y sont dangereux. La route se rétrécit au franchissement de la rivière du Gât-Mort, accentuant l'insécurité du trajet pour rejoindre la pharmacie ou la maison relais Bethanie à l'Ouest. Par ailleurs, la route sectionne le bourg en deux, isolant le Pré de la Cure et le détachant du cœur-de-bourg.

Les enjeux :

Sécuriser la route départementale traversant Saint-Morillon est essentielle pour améliorer la traversée du village et donc la qualité de vie. Aménager cette portion d'entrée de bourg permettrait de reconnecter le Pré de la Cure au centre-bourg et d'offrir des alternatives piétonnes et cyclables aux déplacements des habitants.

Les objectifs :

Aménager et sécuriser la route tout en conservant son profil rural ainsi que les vues vers le village. Marquer le seuil d'entrée du bourg et offrir un trajet sécurisé pour les mobilités douces, notamment en assurant la continuité de la piste cyclable vers la voie verte et le collège de Saint-Selve et la continuité piétonne entre le cœur-de-bourg et le Pré de la Cure.



2 - Sécuriser piétons et vélos



Le franchissement du Gât-Mort se fait sur une portée de 18 mètres minimum et la structure cherche à respecter l'identité rurale de Saint-Morillon. Une passerelle en bois ou en acier corten est préconisée. La largeur de la passerelle devra être de 3 m pour permettre le passage des vélos et être subventionnée par le Département.

La chaussée de la route départementale est réduite à 5,5 m d'emprise. Le trottoir longeant les façades du bourg ancien est élargi, lui, à 1,05 m. D'un côté, les piétons sont sécurisés par le muret en pierres qui sépare la route départementale du parc du Pré de la Cure. Les bas-côtés sont végétalisés.

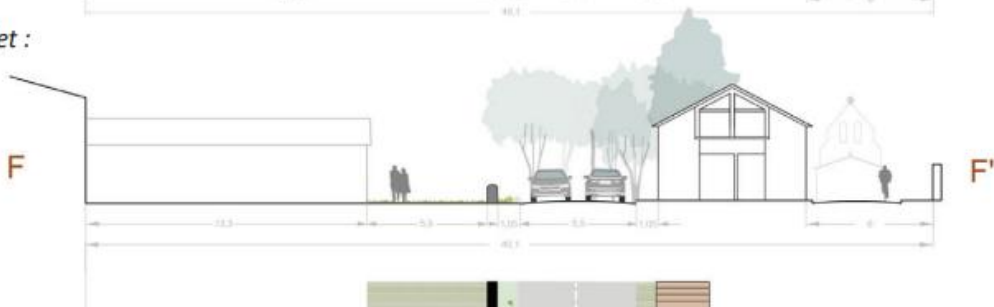


Passerelles STREETLIFE Ribbon (haut) et Twisting (bas), avec portées de 18 m de long

Existant :



Projet :



Un nouveau profil de route :

- Agrandir le trottoir et l'accès piéton sur les façades Sud-Est de la route départementale, en réduisant la largeur de la chaussée à 5,5 m.
- Aménager une allée derrière le muret en pierre pour sécuriser les piétons.
- Végétaliser les bas côtés Nord-Ouest de la route départementale



Place piétonne Accotement végétalisé Voie à double sens Chemin piéton